



Réfugiés rwandais au Zaïre, novembre 1996

## 15 UN PROGRAMME AXÉ SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Nos activités ayant trait à la sécurité humaine, devenue un pivot de la politique étrangère canadienne, viennent compléter nos actions dans le domaine de la consolidation de la paix. Le concept de la sécurité humaine, qui est aujourd'hui un thème central de la politique étrangère du Canada, signifie l'adoption de la sécurité des populations comme point de référence, plutôt que la sécurité des territoires ou des gouvernements. Il s'agit de donner la priorité aux personnes. Un programme axé sur la sécurité humaine vise à ce que les gens n'aient pas à craindre pour leurs droits, leur sécurité ou leur vie.

Le discours du Trône ([www.pco-bcp.gc.ca/sft-ddt/doc/index\\_f.htm](http://www.pco-bcp.gc.ca/sft-ddt/doc/index_f.htm)) du 12 octobre 1999 soulignait que, « à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le Canada est bien placé pour montrer la voie qui mène à un monde plus sûr. Le gouvernement accordera une importance accrue à la sécurité humaine dans sa politique étrangère et il oeuvrera pour que les instances mondiales réalisent des progrès véritables dans le cadre d'une démarche internationale pour la sécurité humaine ». Il y était aussi dit : « Le gouvernement s'efforcera d'accroître la capacité des Canadiens et des Canadiennes d'aider à assurer la paix et la sécurité dans des pays étrangers. »

Les champs d'action comprennent les mines antipersonnel, la Cour criminelle internationale, les armes légères, les drogues illicites, le crime organisé transnational et les initiatives en faveur des droits de la personne. D'autres activités comprennent la tenue d'une conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Cette conférence, qui aura lieu au Canada en l'an 2000, fait partie d'une série d'événements portant sur des questions ayant trait aux enfants. Au printemps, le Canada et le Ghana organiseront conjointement une conférence sur la protection des enfants touchés par la guerre en Afrique de l'Ouest. Ces activités contribueront aux préparatifs du Canada en vue d'une session spéciale des Nations Unies sur les enfants en 2001, laquelle permettra d'établir des objectifs concrets pour les droits des enfants, leur bien-être et leur protection durant la prochaine décennie. Le Canada compte notamment comme partenaires le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Assemblée générale et les institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que le réseau de sécurité humaine, une coalition de 12 pays menée par le Canada et la Norvège, laquelle travaille en collaboration avec 9 ONG et organisations internationales de premier plan.

La collaboration avec les ONG se situe au centre des efforts du Canada, car aucune des mesures nécessaires à l'édification de la sécurité humaine ne peut devenir une pratique acceptée à l'échelle

## • 1967

Le Canada est élu au Conseil de sécurité de l'ONU pour un troisième mandat de deux ans.

**LE 24 JUILLET**, après que le président de Gaulle aura lancé « Vive le Québec libre! » dans un discours donné du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, les relations entre le Canada et la France seront très tendues. ▶



photo : Archives nationales du Canada

## • 1969

**LE 3 AVRIL**, le premier ministre Trudeau présente un énoncé de la politique de défense qui décrit les intentions du gouvernement de réduire de façon importante la participation du Canada à l'OTAN en Europe, et particulièrement la présence de troupes canadiennes sur le sol européen.



photo : CANAPRESS